

Histoire

QUEL « CONSENSUS » NUCLÉAIRE FRANÇAIS ?

Yannick Pincé

20/10/2022

La guerre en Ukraine, la formulation de menaces nucléaires et le référentiel toujours présent de la crise de Cuba dans les discours publics et analyses d'experts mettent le projecteur sur les réponses dissuasives des démocraties occidentales et en particulier de la France. Pour celle-ci, il est souvent mis en avant un « consensus » à propos de la dissuasion nucléaire depuis les années 1980. L'analyse de l'historien Yannick Pincé montre cependant que ce consensus est au mieux fragile, si ce n'est fictif.

C'est sous la plume de Charles Hernu, alors président de la commission de la défense nationale du Parti socialiste, qu'apparaît en juillet 1973 la notion de « consensus » sur la politique de défense. Tout autant le contexte que le contenu de la remarque sont alors audacieux. En effet, le futur ministre de la Défense réagit à une critique de la part d'officiers de la Marine nationale contre une expédition, à laquelle participent des personnalités politiques de gauche et du centre, des militants pacifistes et des religieux, qui vise à empêcher la campagne d'été d'essais nucléaires en Polynésie. Cet événement est nourri du contexte plus général des années 1970, période où le militantisme post-1968 porte l'antimilitarisme de la jeunesse de gauche. Pourtant, Hernu estime qu'« il n'y a pas de défense efficace quelle qu'elle soit, sans consensus populaire¹ ». Alors qu'il ferraille pour trouver les voies d'un « compromis nucléaire² » dans le parti et que la gauche se rallie progressivement à la dissuasion malgré des divergences sur l'« indépendance nationale », les experts de questions de défense et les journalistes constatent l'émergence d'un « consensus » lors de la présidentielle de 1981, puisqu'il ne reste plus qu'Huguette Bouchardeau, candidate du PSU³, pour demander le démantèlement de la force nucléaire stratégique⁴. Il faut cependant attendre l'affaire du *Rainbow Warrior* et la faible réaction de l'opinion face à l'opération menée par les services secrets puis surtout la réélection de François Mitterrand pour que s'impose l'idée d'un assentiment général que le premier président socialiste de la V^e République entend incarner.

Pour autant, la notion s'installe sans faire l'objet d'une définition par aucun acteur du débat stratégique français. Personne n'expose non plus le pourtour de ce sur quoi il y aurait « consensus ». Seul Mitterrand, alors premier secrétaire du Parti socialiste s'y risque lors d'un

débat sur une motion de censure communiste le 20 décembre 1979 :

Mes chers collègues, la France fait partie de l'Alliance atlantique. Elle ne participe pas au commandement intégré de l'OTAN. Elle dispose d'un pouvoir de décision et d'une force atomique autonomes. Elle entretient des relations d'amitié avec l'URSS. Elle refuse le réarmement nucléaire allemand.

Si un consentement général a pu s'établir entre les représentants du peuple français, c'est bien sur l'ensemble de ces points⁵.

Il est donc d'emblée difficile d'affirmer qu'il y a approbation totale de quelque chose qui n'est jamais formellement défini, hormis une seule fois dans la bouche d'une personnalité politique, certes éminente. Le « consensus » est en réalité un présupposé de fidélité de la population française à l'héritage gaullien en termes de politique étrangère et de défense auquel se seraient ensuite ralliées les oppositions de gauche et du centre. Or, c'est oublier bien vite que les orientations du Général furent critiquées dans les années 1960 et que tant le programme nucléaire civil que le programme militaire furent l'objet de contestations dans les années 1970. Enfin, il convient de poser une question majeure : approuver la détention de l'arme nucléaire par la France, est-ce valider le concept de dissuasion qui repose jusqu'aux années 1990 sur la menace de frappes stratégiques contre des objectifs démographiques en cas d'agression des « intérêts vitaux⁶ », ce qui conduirait à des représailles dévastatrices ? Plusieurs sondages des années 1980 montrent que les Français distinguent les deux. De ce point de vue, l'installation de la notion de « consensus » est une construction qui est en réalité la congélation du débat stratégique : les forces politiques ne s'affrontent plus sur la question du nucléaire militaire.

Pour comprendre ce processus, il convient d'examiner quelle fut l'attitude de la gauche puis celle de la droite pour terminer par une réflexion sur ce que recouvrerait l'idée d'assentiment général des Français depuis la fin de la guerre froide.

Le rôle de la gauche

La gauche française est réputée avoir été hostile au nucléaire militaire par le développement du mouvement de la paix et de l'appel de Stockholm en ce qui concerne les communistes dans les années 1950 et l'opposition ferme des socialistes et autres courants non communistes à la force de frappe gaullienne des années 1960. La situation est cependant bien plus complexe que cela, notamment si l'on intègre les applications civiles. En effet, l'ère nucléaire s'ouvre en France en 1945 par un certain enthousiasme face à l'atome pacificateur d'Hiroshima et de Nagasaki, « prodigieuse conquête de la science », selon *L'Humanité*⁷. S'installe alors jusqu'en 1950 un premier « consensus »

nucléaire apparent dans lequel toutes les forces politiques soutiennent les recherches dans le domaine civil, afin de redresser la France et lui permettre de retrouver le rang des nations pionnières, tout en refusant un programme militaire. Cet unanimisme disparaît avec les débuts de la guerre froide qui jette la suspicion sur les chercheurs communistes très présents au CNRS (Centre national de la recherche scientifique) et dans le CEA (Commissariat à l'énergie atomique) créés en 1945 à l'image du haut-commissaire de ce dernier, le Prix Nobel Frédéric Joliot. Celui-ci s'engage dans le mouvement de la paix et affirme en 1950 sa volonté de ne jamais faire de recherche dont les applications pourraient être utilisées pour faire la guerre à l'URSS. Il est renvoyé par le président du Conseil Georges Bidault, ce qui ouvre un programme de recherche militaire soutenu par des décisions de Pierre Mendès France puis de Guy Mollet lorsqu'ils dirigent le gouvernement.

Ce qui se dessine, c'est qu'en réalité les principales forces politiques de gauche ne sont pas hostiles à l'arme nucléaire elle-même, mais à leurs détenteurs. En effet, jamais le PCF ni le mouvement de la paix qui lui est affilié ne dénoncent la bombe soviétique ni la chinoise. La force de frappe d'un de Gaulle ayant fait sortir la France du commandement intégré de l'OTAN trouve même une certaine grâce à leurs yeux, et certains « responsables considèrent l'interdiction des essais atmosphériques par le traité de Moscou de 1963 comme discriminant vis-à-vis des puissances nouvellement dotées qui souhaitent effectuer ce type de tests⁸. Ce raisonnement trouve son pendant dans la gauche non communiste qui rejette l'arme nucléaire française destructrice des alliances selon eux, lui préférant le parapluie nucléaire américain et l'OTAN. Chez les responsables de la SFIO et chez François Mitterrand en quête du leadership à gauche, c'est la bombe en tant que totem de la politique extérieure et de défense gaullienne jugée trop cocardière et autoritaire dans le cadre des institutions de la V^e République qui est condamnée⁹.

Le début des années 1970 voit la gauche faire un premier pas important en direction de l'acceptation de l'arme nucléaire française. En effet, dans les programmes respectifs du Parti socialiste et du PCF qui précèdent en 1971-1972 le programme commun de gouvernement, est reconnue la puissance de la force de frappe, jusqu'alors minimisée, et tous deux recherchent des solutions alternatives dissuasives par des formes de mobilisation populaire¹⁰. Pour autant, chacun converge et s'entend dans les discussions pour fixer l'objectif de « la renonciation à la force de frappe nucléaire stratégique¹¹ ». La formule est subtile, car elle ne comprend ni la destruction des stocks, ni le démantèlement des armes tactiques destinées à un usage sur le champ de bataille et non contre des cibles démographiques (cibles stratégiques). C'est un préalable avant l'acceptation effective par le PCF en 1977 et le Parti socialiste en 1978. Le premier met en avant dans un rapport de Jean Kanapa, adopté par le comité central, une arme dissuasive utile pour conduire une politique indépendante¹², alors que les socialistes adoptent, lors de l'unique convention nationale

sur les questions de défense, un texte de « compromis nucléaire » pour fédérer les militants pacifistes, les neutralistes du CERES (Centre d'études, de recherches et d'éducation socialiste) de Jean-Pierre Chevènement, les atlantistes et ceux qui partagent avec Charles Hernu une défense autonome dans le respect des alliances. Il s'agit d'un projet de désarmement à l'échelle mondiale, mais « en attendant que soient connues les positions des autres puissances, cet armement sera maintenu en état¹³ ».

Ce texte n'a rien d'une doctrine stratégique, c'est-à-dire qu'il ne définit pas l'utilité que les socialistes entendent donner à l'arme nucléaire dans la politique de défense, ce qui laisse toute liberté au premier secrétaire pour le faire lui-même. Élu président de la République, il adopte une posture gaullienne par un attachement ferme à une dissuasion du faible au fort avec représailles massives : menacer de frappes stratégiques sur cibles démographiques pour défendre les « intérêts vitaux » de la Nation. Le Parti socialiste prend alors en charge le service après-vente de cette évolution, puisque ses experts en défense (Pascal Boniface et Jacques Huntzinger, par exemple) ont pour mission de faire comprendre que la dissuasion est le meilleur moyen de défendre la paix au début des années 1980¹⁴. Le contexte est en effet celui d'une importante mobilisation européenne contre le déploiement de missiles américains en réponse aux missiles SS-20 soviétiques, dont l'installation avait provoqué la crise des euromissiles.

Figure historique de la mobilisation antinucléaire et potentiel relais de l'influence soviétique en Europe pour empêcher le déploiement des armes américaines, le PCF tente de capter la mobilisation pacifiste. Il réussit d'importantes manifestations en juin 1982 puis en juin 1983, mais sur des mots d'ordre flous de défense de la paix pour ne pas se couper des positions de François Mitterrand qui défend un retour à l'équilibre, par les missiles américains, s'il le faut¹⁵. Les communistes disposent de ministres jusqu'en 1984 et la solidarité gouvernementale joue. Ils laissent Mitterrand condamner les missiles soviétiques lors du discours du Bundestag en janvier 1983 et refusent de rompre sur des questions de politique extérieure pour ne pas être associés à l'URSS. Néanmoins, le fort anticommunisme ambiant du début des années 1980 rend l'implication du PCF, même prudente, contre-productive. Si l'on associe ceci avec l'engagement du président, le mouvement antinucléaire français connaît un important échec qui s'avère durable.

Cette évolution est paradoxalement confirmée par l'affaire du *Rainbow Warriors* en 1985. Ainsi, malgré la reconnaissance de l'implication des services de l'État par le Premier ministre Laurent Fabius suivie de la démission du ministre de la Défense, Charles Hernu, le président affirme avec fermeté la nécessité, selon lui, de poursuivre des essais nucléaires et, pour cela, de protéger les sites de tests des actions des écologistes. Cette position est soutenue par la population, puisque le ministre démissionnaire connaît une poussée de popularité et les sondages d'opinion indiquent une

adhésion tant à la détention de la bombe par la France qu'aux tests pratiqués dans le Pacifique¹⁶.

Alors que l'idée d'un « consensus » sur le nucléaire militaire commençait à émerger en 1981 dans le milieu des experts en questions de défense¹⁷, fin 1985, à l'approche des élections législatives de 1986 qui s'annoncent défavorables au pouvoir socialiste, François Mitterrand développe le thème du « consentement » de la majorité des Français sur les grandes réformes économiques et sociales pratiquées depuis quatre ans. Il inclut les options de défense et la presse comprend cette opération comme une promotion d'un « consensus », dont la politique de sécurité est le principal élément¹⁸. Ses initiatives avec, notamment, la publication de vingt-cinq de ses discours précédée d'une centaine de pages de *Réflexions sur la politique extérieure de la France* indiquent clairement une volonté de marquer ses prérogatives en la matière et promet bien des difficultés au futur gouvernement de cohabitation¹⁹.

L'attitude de la droite et du centre

L'attitude de la droite face au nucléaire militaire est avant tout l'histoire d'une longue division entre les gaullistes et le centre qui débute avec les choix nucléaires des années 1960. En effet, Jean Lecanuet, candidat à la présidentielle de 1965, condamne la force de frappe pour les mêmes raisons que la gauche non communiste : il s'agit d'un gaspillage d'argent public pour une arme « dépassée, démodée avant même que d'exister²⁰ » en comparaison de la puissance des deux grands. Y est préférée la protection nucléaire des États-Unis et de l'OTAN. Sont donc regrettées les rodomontades cocardières d'un pouvoir présidentiel trop concentré, qui ne devrait même pas disposer du droit d'engager les forces nucléaires²¹. Même si dans le cas du leader centriste, comme pour la gauche, ce n'est pas l'arme en elle-même qui est critiquée, même si certains le font, à l'image de Jean-Jacques Servan-Schreiber, un des participants, au côté de députés socialistes et d'autres militants, de l'action de l'été 1973 contre les essais nucléaires dans le Pacifique, qui avait offert l'occasion à Charles Hernu de parler de « consensus »²².

L'élection de Valéry Giscard d'Estaing est cependant un moment de vérité, car la première crise que connaît le nouveau président est de nature nucléaire. Centriste-libéral, il intègre les membres de sa famille politique dans le premier gouvernement dirigé par Jacques Chirac, en raison du soutien que ce dernier lui a apporté lors de la campagne électorale et de l'importance du groupe gaulliste à l'Assemblée nationale. Jean-Jacques Servan-Schreiber est nommé ministre des Réformes, mais Giscard décide une ultime campagne d'essais nucléaires aériens en Polynésie, ce qui provoque la protestation du ministre antinucléaire qui doit démissionner moins de deux semaines après sa nomination. Tout autre soutien centriste qui se tait et maintient sa confiance à la majorité, ou bien reste dans le gouvernement, souscrit *de facto* à la décision présidentielle : Jean Lecanuet, garde

des Sceaux, fait discrètement sa conversion nucléaire.

L'appui gaulliste au nouveau président n'en est pas moins un pis-aller, en particulier dans le domaine de la défense. En effet, personnellement réservé à propos de l'arme nucléaire, Giscard réoriente la doctrine stratégique nationale en favorisant les forces conventionnelles négligées depuis les années 1960 et en souhaitant sortir d'un concept du « tout ou rien²³ » et envisage un soutien aux alliés européens par une « sanctuarisation élargie ». Il met sa logique en pratique avec l'arrêt de la construction du sixième sous-marin nucléaire lanceur d'engins (SNLE) dans la loi de programmation militaire de 1976. Les gaullistes historiques, en particulier Pierre Messmer, n'ont de cesse de réclamer sa relance comme symbole de l'héritage de la pensée stratégique de de Gaulle. Ils obtiennent satisfaction en 1978 par la menace de ne pas voter le budget de la défense²⁴. En réalité, à des fins de distinction et d'opposition masquée au centrisme giscardien, ils réécrivent une *doxa* de la doctrine stratégique de de Gaulle dans un sens plus neutraliste qu'elle ne l'était réellement en l'orientant sur la menace de représailles nucléaires stratégiques massives sur objectifs démographiques, dont le symbole est le SNLE, si bien que Jacques Chirac en réclame quinze lors de la campagne électorale de 1981²⁵. Hormis ce nombre disproportionné de sous-marins, les gaullistes sont appuyés par la gauche, qui vient d'accepter le nucléaire militaire et porte, dans la logique des compromis du programme commun, un discours d'indépendance, certes plutôt défendu par les communistes, afin de prendre leurs distances vis-à-vis de Moscou, mais aussi pour faire en sorte que le Parti socialiste s'éloigne de Washington²⁶.

L'élection de François Mitterrand permet à l'ensemble des sensibilités conservatrices de se retrouver dans l'opposition, situation plus propice pour trouver des convergences. Le mythe de la gauche trop faible et naïve, donc foncièrement antinucléaire est ainsi largement exploité. La participation communiste au gouvernement jusqu'en 1984 permet même de sous-entendre que le nouveau pouvoir serait en réalité lié au mouvement pacifiste européen contre les euromissiles et ainsi forcément complice de Moscou²⁷. Pourtant, les débats budgétaires et celui sur la loi de programmation militaire de 1983 montrent que la fracture demeure entre les centristes, favorables à la participation à une défense conventionnelle de l'Europe ainsi qu'à une doctrine de « réponse graduée » conforme à celle de l'OTAN, et les gaullistes qui misent sur le stratégique nucléaire anti-cités²⁸.

Cependant, à partir de 1983, le Rassemblement pour la République (RPR) commence à abandonner le gaullisme orthodoxe pour un tournant atlantiste et européiste, qui permet d'envisager un rapprochement avec les centristes dans la perspective des élections européennes de 1984 et surtout pour construire un projet commun avant les législatives de 1986, base d'une majorité qui pourrait ensuite porter Jacques Chirac à la présidence de la République en 1988. Les « barons du

gaullisme » sont remplacés par une nouvelle génération et c'est le jeune François Fillon qui prend en charge les questions de défense²⁹. Une « plate-forme pour gouverner ensemble » est conclue avec l'Union pour la démocratie française (UDF) en janvier 1986³⁰. En matière de défense, celle-ci propose une participation au bouclier antimissile voulu par Ronald Reagan, refusée par le président Mitterrand au nom de l'indépendance nationale et de son caractère irréalisable selon l'Élysée. S'y ajoute une nette inflexion européenne et atlantique de la doctrine stratégique pour se rapprocher des alliés.

Lorsque la droite revient au pouvoir dans le gouvernement de cohabitation dirigé par Jacques Chirac après les législatives de mars 1986, celle-ci entend bien mettre en œuvre ses orientations en matière de défense : IDS³¹, rapprochement avec l'OTAN, assurance plus ferme de la solidarité française en cas de guerre, développement d'un missile mobile pour remplacer les armes stratégiques du plateau d'Albion et une forte hausse du budget de la défense à travers une loi de programmation annulant celle de 1983. André Giraud, ministre UDF de la Défense souhaite également que la doctrine d'emploi des armes tactiques soit repensée pour éventuellement les utiliser sur le champ de bataille et pas seulement dissuader en cas de menace sur le territoire national. Toutefois, le président use de ses prérogatives constitutionnelles en politique étrangère et de défense pour fortement amender ces ambitions. Il négocie la nouvelle loi de programmation militaire tout en tenant à démontrer qu'elle ne lui paraît pas différente de la précédente. Il est aidé en cela par un puissant groupe parlementaire socialiste qui vote le texte en signe d'une démonstration consensuelle et pour imposer l'idée que le chef de l'État aurait imposé ses vues à la nouvelle majorité.

En effet, depuis une déclaration de février 1986 dans le contexte post-*Rainbow Warrior*, Jacques Chirac n'a d'autre choix que de reconnaître qu'il y aurait bien « consensus³² ». Il se tient à cette ligne durant la législature et choisit de ne pas bousculer le président, ce qui l'amène à devoir céder lorsqu'il y a désaccord. Il parvient néanmoins à faire voter une forte progression des crédits et à faire adopter une « Plate-forme sur les intérêts européens en matière de sécurité³³ » par l'Union de l'Europe occidentale (UEO) en octobre 1987. Dernier handicap, sa majorité est très divisée sur l'attitude à adopter face à la résolution de la crise des euromissiles en 1987. Mikhaïl Gorbatchev finit par s'entendre avec Reagan sur le démantèlement de l'ensemble des armes à moyenne et courte portée en Europe. Alors que le Premier ministre, bien que réservé, adopte la même ligne de soutien à cette solution que le président, André Giraud, avec les centristes partisans de Raymond Barre (candidat à la présidentielle de 1988), évoque un « Munich européen³⁴ », puisque l'Europe serait désarmée face à la masse des forces conventionnelles du pacte de Varsovie.

Lors de la campagne présidentielle, François Mitterrand n'a alors aucun mal à se présenter comme

le garant des héritages dans un « gaullo-miterrandisme³⁵ » face à une droite divisée et belliqueuse, puisque, selon le président, seule la dissuasion avec menace de représailles stratégiques massives est une garantie de paix en toute autonomie. Il peut alors se présenter en garant du « consensus », si bien que les questions de défense qu'il a su mettre en scène par de nombreux déplacements et discours contribuent à sa large réélection sur le thème de la « France unie³⁶ ».

Depuis la fin de la guerre froide

La réélection de François Mitterrand tranche deux questions : celle du contrôle de la politique de défense et celle de la doctrine stratégique, puisque le président a su imposer ses vues. Les choses restent ainsi depuis 1988. Lors de la deuxième cohabitation, le gouvernement Balladur a tenté de mettre fin au moratoire sur les essais nucléaires décidé par le président et le précédent Premier ministre, Pierre Bérégovoy, en 1992, mais n'insiste pas face à l'opposition de l'Élysée. Mitterrand réaffirme ses choix stratégiques et sa conception du pouvoir présidentiel en matière de dissuasion dans une prise de parole devant les principaux acteurs du nucléaire militaire, une sorte de « testament stratégique³⁷ ». Le débat stratégique s'est arrêté pour entrer dans une « phase de congélation³⁸ » et ceci malgré les secousses provoquées par l'ultime campagne d'essais nucléaires autorisée par Jacques Chirac en 1995. Les réactions furent assez modérées en France et parmi les alliés, mais assez vive en Polynésie et dans les États du Pacifique³⁹.

Et pourtant, combien importants furent les changements de la politique de défense et de la doctrine stratégique depuis la fin de la guerre froide ! La guerre du Golfe a fait prendre conscience de la nécessité d'adapter les armées pour disposer d'une capacité de projection face aux nouvelles menaces post-guerre froide, puisqu'il ne s'agissait plus de prévoir un engagement terrestre en Europe suivi du recours à la dissuasion. Une armée plus souple et professionnelle devient nécessaire, d'où la suspension du service militaire. Jacques Chirac, convaincu depuis 1983-1984 que l'indépendance nationale gaullo-gaulliste n'est qu'une chimère dans un monde qui laisse poindre sa multipolarité et ceci face aux importants défis technologiques, dont le symbole était alors l'IDS, pousse sa réflexion plus loin avec une première tentative avortée de réintégration dans le commandement intégré de l'OTAN dès 1995⁴⁰.

L'outil nucléaire est également adapté. François Mitterrand avait déjà supprimé les armes nucléaires tactiques au début des années 1990, ce qui était conforme à sa conception de la doctrine, Jacques Chirac fait fermer le site du plateau d'Albion. Il démantèle la capacité de production de matières fissiles pour l'armement et souhaite faire de la France un champion mondial du désarmement nucléaire, qui va se concrétiser par la signature du traité d'interdiction complète des essais nucléaires et la mise du CEA-DAM (Direction des applications militaires du

commissariat à l'énergie atomique) au service de la surveillance mondiale des essais et de la lutte contre la prolifération. Les frappes démographiques sont abandonnées en 1997 et les missiles des SNLE capables de porter plusieurs ogives sont, depuis, équipés de différentes solutions de tirs à l'appréciation du président de la République, le cas échéant. À partir de 2001, il n'est plus question de représailles massives, mais de « dommages inacceptables⁴¹ ». Enfin, le président Nicolas Sarkozy fait retourner la France dans le commandement intégré en 2009 et conduit également d'importantes restructurations des armées dans l'objectif de les faire participer à la réduction des dépenses publiques. François Hollande ne modifie pas les orientations prises. Il faut la reprise des tensions à l'Est et surtout la guerre d'Ukraine pour qu'il soit question de réadapter les armées à l'environnement européen et à la guerre de « haute intensité ».

Pourtant, l'idée de « consensus » demeure, alors qu'il s'agit désormais d'une politique de transmission d'une posture et d'un patrimoine national, dont les actifs ont bien changé. Le président Emmanuel Macron, lors de son discours stratégique de 2020, ne cite que les condamnations morales du pape François et le militantisme en faveur du traité d'interdiction des armes nucléaires des Nations unies soumis à signature et ratification depuis 2017⁴². C'est comme si aucun débat n'existait en France à propos de l'arme nucléaire, et cela correspond à une réalité tant les oppositions sont marginales.

Conclusion : la France est-elle en situation de « consensus » nucléaire en 2022 ?

C'est donc avant tout par des facteurs politiques que la notion de « consensus » est née puis s'est imposée en France : volonté socialiste de Charles Hernu au départ, ralliement des oppositions au nucléaire militaire, anticommunisme et échec de la droite en 1988 à mettre en œuvre une politique de défense commune à l'UDF et au RPR, ce qui permet à François Mitterrand de faire prévaloir ses orientations. Le « consensus » est donc avant tout l'arrêt du débat sur les questions de nucléaire militaire avec une nuance importante : l'acceptation par les Français ne vaut pas validation de la doctrine stratégique, de la « signification réelle⁴³ » de la dissuasion, c'est-à-dire, en cas de crise, laisser le président de la République formuler des menaces nucléaires pour protéger les « intérêts vitaux ». De plus, le terme « dissuasion » s'est imposé et entraîne une compréhension de celle-ci comme garantie de « non-guerre », ce qui empêche la population de se projeter dans les logiques internes des crises internationales. La guerre en Ukraine montre effectivement une certaine indifférence aux gesticulations qui sont pratiquées, notamment la sortie en mer au printemps de trois des quatre SNLE, alors qu'habituellement il n'y en a qu'un. Enfin, les dynamiques stratégiques ne sont plus les mêmes depuis les années 1980, puisque les armes ont changé, la France est à

nouveau membre du commandement intégré et le ciblage nucléaire a été modifié. L'indifférence ne vaut donc pas approbation : les enjeux et les informations à comprendre sont tellement vastes qu'il est important de sensibiliser nos concitoyens en les intégrant dans le débat avant de statuer sans certitude sur leur opinion.

Un autre élément à relever est l'absence de puissantes forces militantes soutenant la détention de l'arme nucléaire, y compris dans les camps qui *a priori* y seraient hostile, comme l'ont fait le PCF et le Parti socialiste dans les années 1970 et 1980. Il faut ajouter l'absence dans les partis politiques actuels (et affaiblis) de structures de réflexion stratégique intégratrices, comme les commissions de la défense que l'on retrouvait dans les années 1970, et qui ont fait émerger des figures comme Charles Hernu, Jean Kanapa, Yves Lancien. Ces derniers portaient les débats sur la place publique, ce qui avait un caractère mobilisateur des citoyens, sensibilisés par les comptes rendus des prises de parole et joutes verbales dans les médias.

Il y a une certaine symétrie des crises entre les graves inquiétudes du début des années 1980 avec la crise des euromissiles, une irruption du sujet dans la culture populaire avec, par exemple, l'adaptation au cinéma du roman apocalyptique de Robert Merle, *Malevil*, en 1980 et la guerre d'Ukraine, où la question nucléaire ressurgit. En outre, on observe une progression des forces politiques, certes minoritaires, qui s'avèrent à gauche hostiles au nucléaire sous toutes ses formes et à droite favorables à un retrait de l'OTAN et porteuses d'un engagement moindre dans le soutien à l'Ukraine, souvent par sympathie poutinienne : la cohésion en cas de menace grave est loin d'être garantie. D'autant plus qu'à l'extrême droite, il y a une forme d'escroquerie, au moins stratégique, à revendiquer l'héritage de de Gaulle pour défendre ses inclinaisons idéologiques, alors que ce dernier a été fidèle aux alliances et s'est toujours méfié des « théologiens⁴⁴ » en la matière.

Le « consensus » construit par circonstances politiques plus que par adhésion réelle était à bien des égards, et demeure, fictif. Qu'en est-il de l'opinion alors ? Difficile à dire tant les sondages accessibles sont contradictoires en fonction du commanditaire et de la question posée⁴⁵. Une chose est certaine, les enseignants du secondaire constatent, depuis les vagues d'attentats, une certaine progression de l'« esprit de défense⁴⁶ » dans la jeunesse, conformément à un autre souhait émis là aussi par Charles Hernu, alors qu'il était ministre de la Défense. C'est un terreau dans lequel il est possible de faire fructifier une réflexion stratégique intégratrice du plus grand nombre.

1. Charles Hernu, « Une question de fond au-delà d'un programme de législature », *Le Monde*, 21 juillet 1973.

2. Jacques Huntzinger, « À la recherche d'un "compromis nucléaire" », *L'Unité*, 3 juin 1977.

3. Parti socialiste unifié, mouvement de la « deuxième gauche », dont une partie des militants a rejoint le Parti socialiste derrière Michel Rocard en 1974.

4. *Le Figaro* du 25 mai 1981 et Bernard Guillerez, « Défense à travers la presse », *Revue de défense nationale*, juillet 1981, pp.

- 141-145.
5. *Journal officiel*, Assemblée nationale, compte rendu de la 2^e séance du jeudi 20 décembre 1979, intervention de François Mitterrand. Le Parti communiste français (PCF) reproche au gouvernement d'approuver la double décision de l'OTAN qui consiste, dans le cadre de la crise des euromissiles, à négocier le retrait des SS-20 soviétiques et, en cas d'échec, de déployer des missiles américains équivalents. Or, la France n'étant pas membre du commandement intégré, le gouvernement n'a pas formellement accepté ce choix de l'OTAN. Le PCF cherche surtout à dénoncer l'atlantisme des forces politiques qui ne voteraient pas la motion de censure, surtout le Parti socialiste.
 6. *Le livre blanc sur la défense*, 1972.
 7. Citer dans Dominique Mongin, *La Bombe atomique française 1945-1958*, Bruxelles, Bruylant, 1997, pp. 31 et 106 et Robert Belot, *L'Atome et la France. Aux origines de la technoscience française*, Paris, Odile Jacob, 2015, p. 25.
 8. Archives PCF, 4 AV 580 André Vieuguet, comité central du 6 novembre 1964 à Bagnolet.
 9. *Journal officiel*, Assemblée nationale, compte rendu de la 1^{re} séance du mercredi 2 décembre 1964, interventions de Jean Montalat et de François Mitterrand.
 10. PCF, *Changer de cap. Programme pour un gouvernement démocratique d'union populaire*, Paris, Éditions sociales, 1971, pp. 232 et 234 ; Parti socialiste, « 4.3. Pour la sécurité en Europe », *Changer la vie. Programme de gouvernement du Parti socialiste*, Paris, Flammarion, 1972, pp. 197-200.
 11. PCF et Parti socialiste, *Programme commun de gouvernement du Parti communiste et du Parti socialiste*, Paris, Éditions Sociales, 1972, p. 171.
 12. Jean Kanapa, *Défense nationale, indépendance, paix et désarmement*, Rapport au comité central du 11 mai 1977, PCF, 1977.
 13. Archives socialistes, CAED, « 1983 paix sécurité désarmement », Conventions pour l'armée nouvelle, *Armée nouvelle*, numéro spécial, premier trimestre 1978.
 14. Brochure du Parti socialiste, *Paix, sécurité et désarmement*, 25 mai 1982.
 15. Pierre Georges, « Touchant œcuménisme », *Le Monde*, 21 juin 1983.
 16. Jean-Paul Lebourg, « Opinion et défense en 1985 », *Armées d'aujourd'hui*, octobre 1985, pp. 15-17.
 17. *Le Figaro* du 25 mai 1981. Cité dans Bernard Guillerez, « Défense à travers la presse », *Revue Défense nationale*, n°412, juillet 1981, pp. 141-145.
 18. « L'intérêt de la France est de poursuivre la politique conduite depuis 1981 », *Le Monde*, 23 novembre 1985.
 19. François Mitterrand, *Réflexions sur la politique extérieure de la France*, Paris, Fayard, 1986.
 20. Émission de la campagne officielle de Jean Lecanuet pour l'élection présidentielle, *Ina*, 24 novembre 1965.
 21. *Journal officiel*, Assemblée nationale, compte rendu de la séance du vendredi 24 avril 1964, intervention de Paul Coste-Floret.
 22. « M. Louis Besson (soc.) : la France doit cesser de s'équiper pour être le plus petit des grands pays », *Le Monde*, 5 juillet 1973.
 23. Ce sont les propos du chef d'état-major des armées, voir Guy Méry, « Une armée pour quoi faire et comment ? », *Revue de défense nationale*, n°356, juin 1976.
 24. Jacques Isnard, « Le sixième sous-marin nucléaire l'Inflexible sera le premier à embarquer le nouveau missile M4 à charges multiples », *Le Monde*, 27 septembre 1978 ; Jean Guisnel et Bruno Tertrais, *Le Président et la bombe*, Paris, Odile Jacob, 2016, pp. 87-88.
 25. « La diplomatie française est marquée "d'un certain flou" – La France doit posséder quinze sous-marins nucléaires avant la fin du siècle », *Le Monde*, 13 février 1980.
 26. C'est en expliquant cette divergence avec le Parti socialiste au cours des négociations d'actualisation du programme commun à l'été 1977 que Georges Marchais lance, lors de l'émission *Cartes sur table* sur Antenne 2 le 21 janvier 1980, son fameux « Fais les valises ! On rentre à Paris ! ».
 27. Francis Gelin, « Voilà pourquoi les militaires sont démoralisés », *Le Figaro Magazine*, 30 avril 1983.
 28. *Journal officiel*, Assemblée nationale, compte rendu de la 1^{re} séance du jeudi 19 mai 1983, intervention de Jean-Marie

- Daillet. Compte rendu de la 2^e séance, intervention d'Yves Lancien.
29. Il remplace Yves Lancien.
 30. « Plate-forme commune du RPR et de l'UDF intitulée "Plate-forme pour gouverner ensemble" signée le 16 janvier 1986 par M. Jacques Chirac, président du RPR et M. Jean Lecanuet, président de l'UDF. Troisième partie : "redonner sa vraie place à la France" », [Vie publique](#).
 31. Initiative de défense stratégique, surnommé « Starwars », il s'agit du nom officiel du projet de bouclier antimissile défendu par Reagan.
 32. Jacques Chirac, « Construction de l'Europe et défense commune », *Le Monde*, 28 février 1986.
 33. « [Plate-forme sur les intérêts européens en matière de sécurité](#) », La Haye, 27 octobre 1987.
 34. Cité dans « Les propositions de M. Gorbatchev sur les euromissiles et la controverse en France. MM. Mitterrand et Chirac contestés par M. Giraud : le récit d'une journée orageuse », *Le Monde*, 6 mars 1987.
 35. Néologisme d'Hubert Védrine, voir Hubert Védrine, *Les Mondes de François Mitterrand*, Paris, Fayard, 1996, p. 734.
 36. Georges Saunier et Philippe Vial (dir.), *La France et sa défense. Paroles publiques d'un président – 1981-1995*, Paris, Nouveau Monde éditions, 2015.
 37. Jean Guisnel et Bruno Tertrais, *Le Président et la bombe, op. cit.*, 2016, p. 127.
 38. Entretien de l'auteur en visioconférence avec Bruno Racine le 9 avril 2021.
 39. Sarah Mohamed-Gaillard et Alexis Vrignon, « Colères, surprise et incompréhensions. Du moratoire à la dernière campagne », dans Renaud Meltz et Alexis Vrignon (dir.), *Des bombes en Polynésie. Les essais nucléaires français dans le Pacifique*, Paris, Vendémiaire, 2022, pp. 457-484.
 40. Entretiens de l'auteur en visioconférence avec Bruno Racine, 9 avril 2021, et Jean Picq, 29 avril 2021. Entretien téléphonique de l'auteur avec Pierre Lellouche, 4 février 2021.
 41. « Discours de M. Jacques Chirac, président de la république à l'occasion de la clôture de la [53^e session de l'IHEDN](#), Paris, 8 juin 2001 ».
 42. « Discours du président Emmanuel Macron sur la stratégie de défense et de dissuasion devant les stagiaires de la 27^e promotion de l'école de guerre », [Élysée](#), 7 février 2020.
 43. Pierre Lellouche avait remarqué, comme Pierre Hassner, dans des sondages que même si les Français approuvent la détention de la bombe, ils rejettent toutes les hypothèses de formulation de menaces nucléaires, même en cas d'invasion du territoire. Voir Pierre Lellouche, *L'Avenir de la guerre*, Paris, Mazarine, 1985, pp. 19-24.
 44. Cité dans Frédéric Bozo, *Deux stratégies pour l'Europe. De Gaulle, les États-Unis et l'Alliance atlantique 1958-1969*, Paris, Fondation Charles de Gaulle, Plon, 1996, p. 121.
 45. En 2017-2018, les sondages commandés par le ministère des Armées sont en contradiction avec ceux demandés par le mouvement de la paix. Valérie Lecasble (dir.), « La défense dans l'opinion des Français », [DICOD](#), août 2017 ; « Les Français, les dépenses militaires et l'élimination des armes atomiques », [Ifop](#), juin 2018.
 46. « Discours de M. Charles Hernu, ministre de la Défense, et de M. Alain Savary, ministre de l'Éducation nationale, lors de la signature d'un protocole d'accord entre leurs deux ministères, Paris le 23 septembre 1982 », [Vie publique](#). Pour une critique des biais méthodologiques des sondages, voir Benoît Pelopidas, *Repenser les choix nucléaires*, Paris, Presses de Sciences Po, 2022, pp. 225-234.